



# Le Bois-d'Oingt, demain

## Élections municipales 2014

Le mode de scrutin: les changements  
Présentation de notre liste...

# Le mode de scrutin pour les communes de plus de 1000 habitants

- **Scrutin proportionnel de liste à deux tours**
- **les listes doivent être complètes (sinon impossible de se présenter). Il faut donc 19 noms pour Le Bois-d'Oingt.**
- **Les listes doivent alterner une femme et un homme, elles sont dites **paritaires**.**

# Les conseillers communautaires

- Les bulletins de vote comportent deux colonnes:
- - **les candidats pour les sièges de conseillers municipaux** (19 pour Le Bois-d'Oingt)
- - **les candidats pour les sièges de conseillers communautaires** ( 3+1 pour Le Bois-d'Oingt)
- *Les candidats communautaires font partie de la liste des conseillers municipaux*

# Bulletin de vote de notre liste

## *« Le Bois-d'Oingt, demain »*

- **Conseillers municipaux**
  - **1- Marie-France Rochard**
  - **2- Pascal Terrier**
  - **3- Sophie Sauzay**
  - **4- Roland Chardon**
  - **5- Aude Corbi**
  - **6- Antoine Aubonnet**
  - **7- Noëlle Cousinier**
  - **8- Stéphane Bourgeay**
- **Conseillers communautaires**
  - **1- Marie-France Rochard**
  - **2- Antoine Aubonnet**
  - **3- Noëlle Cousinier**
  - **Stéphane Bourgeay**

## Suite du bulletin de vote

- **9- Karen Veyre**
- **10- David Corbi**
- **11- Valérie Pacard**
- **12- Jean-Christophe Chaigne**
- **13- Mireille Mazzocco**
- **14- Fabien Kapp**
- **15- Cendrine Théret**
- **16- Sylvain Bastion**
- **17- Caroline Faucon**
- **18- Paul Marzloff**
- **19- Julie Riss**

## Pour venir voter :

- Il faut **obligatoirement avoir une carte d'identité,**
- et sa carte d'électeur
- Il faut prendre un des trois bulletins de vote proposés. *Il comprend les noms de la liste que vous avez choisie,*
- et le mettre dans l'enveloppe

## Il faut garder la liste complète

- Les **bulletins de vote** ne pourront pas être raturés : les électeurs ne pourront pas supprimer des noms sur une des listes, ni en rajouter (= pas de panachage) sinon le bulletin serait nul
- *En fait les électeurs n'ont aucun choix, sauf de choisir un programme et une liste en entier.*
- *Les conseillers communautaires leur sont imposés (choix de la liste).*

# Les résultats

- Une part de **proportionnelle** est introduite (*environ 4 sièges maximum pour une commune ayant 19 conseillers*).
- La moitié des sièges est attribuée à la liste majoritaire (= 10 sièges pour Le Bois d'Oingt)
- L'autre moitié (9 sièges) est répartie entre les listes en fonction du nombre de voix obtenu



# Simulation avec 3 listes

- La commune a 1770 électeurs
- Abstentions déduites: 1200 votants? Majorité : 601 voix

## Un exemple de résultats

- **Liste A : 700 voix - Liste B : 400 voix- Liste C: 140**
- **1<sup>ère</sup> Répartition liste A 50% des sièges : 10 sièges**
- **2<sup>e</sup> répartition des 9 sièges restants selon coefficient électoral (1200 voix divisées par le nombre de sièges restant, soit  $9 = 133$  voix par siège) :**
- **Liste A : 5 sièges - Liste B : 3 sièges- Liste C: 1 siège**
- **Résultats: A: 15 sièges - B: 3 sièges – C : 1 siège**

## Un deuxième tour ?

- Si une des listes a la moitié des voix exprimées + 1, **la répartition des sièges se fait dès le premier tour**
- Si aucune des listes n'a la moitié des voix exprimées, un deuxième tour est organisé.
- Mais le mode de répartition sera le même et la liste **majoritaire aura 14 ou 15 sièges**, même si son avance est minime.

# Élections municipales 2014 = conclusions

Pour chacune des 3 listes, **les 4 à 5 derniers** noms de la liste ont très peu ou pas du tout de chance de passer.

Pour chaque liste **un ou deux noms (les premiers)** sont sûrs de passer.

**Mais pour pouvoir changer de politique, et mettre en œuvre un nouveau projet, il faut avoir la majorité du nombre de voix exprimées.**

## Quelles chances pour notre liste ?

- Il y a toujours une tentation pour les électeurs de reconduire les sortants: d'où peu d'évolution
- Mais la liste actuelle, avec certaines réalisations positives par ailleurs,

a commis des erreurs très visibles:

- Elle n'a pas su maîtriser **l'urbanisme**
- Elle n'a **pas élaboré un projet d'avenir dans le PLU**
- Elle n'a pas joué de rôle moteur dans la Communauté de communes.

**Elle a été absente du Syndicat Mixte du Beaujolais.**

## Pourquoi notre liste ?

- *Pas pour les intérêts personnels de nos membres ou d'un groupe,*
- *Pas pour soutenir un ou des partis politiques,*
- *Pas pour s'opposer ou critiquer.*
  - **Mais pour un projet différent**
- **Projet pour cette commune en pleine expansion,**
- **Projet pour la région des Pierres dorées, son paysage et son environnement,**
- **Projet pour les habitants, leur cadre de vie et les services dont ils disposent.**

## Un programme réaliste et attractif

- Depuis plusieurs années, certains se sont formés et informés.
- Depuis plusieurs mois nous préparons le contenu.
- Depuis plusieurs semaines, nous réalisons des fiches-projets et complétons les contenus.

## ***Nos atouts : un bon projet, porté par une bonne équipe***

### **Nous présentons un bon projet**

- Il est **réaliste et sérieux**, préparé avec soin.
- Il a été réalisé **en concertation** et avec des consultations assez larges.
- Il est **bien adapté à la taille et aux moyens** de la commune.
- **Nous proposons ici des idées nouvelles, qui avaient été ignorées ou refusées.**

## Nous avons des projets précis

- Nous sommes les seuls à proposer des **projets d'équipements publics** précis, adaptés à notre population et au rôle de chef-lieu de canton de la commune.
- Nous en proposerons aussi en Communauté de communes : salle de spectacles, **équipements touristiques** pour faire découvrir nos paysages de vignobles, mise en valeur du patrimoine...



## L'agriculture a disparu des programmes

- Nous sommes les seuls dont le programme prenne en compte **l'agriculture en tant qu'activité économique** à part entière, et support de nos milieux naturels.



# **Nous sommes les seuls à dire clairement ce que sera notre politique d'urbanisme**

- Nous **modifions en quelques mois le PLU** et son contenu. Nous réserverons les terrains nécessaires pour les équipements publics nouveaux.
- Nous **limiterons les constructions de logements** et seront plus exigeants sur leur intégration dans village, leur confort et leur situation.

## Nous mettrons en oeuvre une démarche de concertation

- **Une meilleure information**, qui encourage les habitants à s'intéresser à la vie de leur commune et à s'y engager,
- **Une meilleure concertation** avec des commissions actives et plus démocratiques,
- **Une organisation nouvelle** qui permettra aux conseillers de pouvoir s'investir et d'être écoutés.
- **Davantage de collaborations** avec les communes proches

## Nous créerons de nouvelles commissions

- **La commission d'urbanisme**, pour examiner les demandes de permis et suivre le PLU.
- **La commission circulation, voirie, parkings, commerces.**
- **La commission culture**, formation, écoles.
- **La commission environnement, cadre de vie, accessibilité (avec Agenda 21).**
- **La commission patrimoine**, tourisme, fleurissement (chargée du parc Pichat)...

## **Nous reconduirons certaines commissions existantes**

- **La commission chargée des travaux** et de l'entretien des bâtiments communaux
- **La commission des finances** et des appels d'offres
- **La commission sports, loisirs, fêtes, associations**
- **La commission vie sociale** inter-génération
- **La commission information, communication**

## Nos engagements d'équipe

- Nous avons réuni **une équipe compétente, diversifiée**, en âges (48 ans en moyenne) et en expériences.
- Nous gérerons la commune avec **sérieux** (*budgets, personnels, action sociale, urbanisme...*).
- Nous travaillerons **en équipe**, dans le respect de chacun.
- Nous **chercherons à nous perfectionner et nous former** dans un monde qui change.

## Nos engagements d'équipe

- Nous **adapterons nos projets aux besoins et aux priorités.**
- Nous **représenterons la commune** à l'extérieur avec dynamisme et en proposant des initiatives nouvelles.
- **Nous défendrons l'identité de la région et le cadre de vie de ses habitants.**